



## L'Albarine, source de vie

Depuis fort longtemps, nos ancêtres sont venus s'installer près de l'Albarine, profitant de ses bienfaits et s'accommodant de ses caprices. Au milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle, la construction du chemin de fer et l'urbanisation poussent l'homme à modifier le cours de la rivière, rompant ainsi avec une coexistence pacifique séculaire.

Sans vouloir remettre en cause l'arrivée du progrès et de ses bienfaits, il faut comprendre que ces travaux ont eu des conséquences non négligeables sur le fonctionnement des cours d'eau. Ainsi, la rivière rectifiée dans son tracé a tendance à creuser son lit et certains ponts sont notamment surveillés pour se prémunir du déchaussement de leurs fondations.

Il est illusoire de penser pouvoir revenir en arrière, ce n'est d'ailleurs pas forcément souhaitable, mais nous devons adapter nos actions à la situation en ayant une démarche volontariste et réaliste. La restauration du fonctionnement de la rivière sera un axe fort du nouveau contrat de rivière sur lequel nous travaillons.

Vous aimez l'Albarine ; nous aussi, soyez en persuadés.

*Le Président,*  
**Jacques MAGDELAINE**



Cascades de tuffs (concrections calcaires) sur la Mandorne

## SOMMAIRE

Le tracé de l'Albarine retouché d'un bout à l'autre

Page 2 - 3

Les Conséquences lors des crues

Page 4

Les actions du SIABVA ...  
... pour limiter les dégâts

Page 4

Vers un nouveau Contrat de rivière pour poursuivre les actions

Page 5

La gestion des rivières dans le reste du département

Page 6

La confluence de l'Albarine et de l'Ain en été ...



... et le même endroit pendant la crue d'avril 2008



# Le tracé de l'Albarine

## au fil du temps

Partout dans le monde et depuis très longtemps, les rivières ont été aménagées pour satisfaire aux besoins de l'Homme. Chaque époque apporte son lot d'aménagements en fonction des enjeux du moment. Longtemps, ces projets étaient réalisés sans prendre en compte l'équilibre et le bon fonctionnement des rivières.

Le bassin versant de l'Albarine ne fait pas exception. Ces aménagements importants devaient apporter des solutions aux divers usages de l'époque.

## Le Plateau : entre élevage et sciage du bois



Le Plateau d'Hauteville vu du Monthoux à Brénod :  
Des prairies dans la vallée et des forêts sur les coteaux.

### La situation

Le secteur du plateau est caractérisé par des zones humides (marais et tourbières) qui bordent l'Albarine. Ici, la rivière faisait moins de quatre mètres de large et divaguait dans le fond de vallée. En période de crue, la rivière sortait très vite de son lit pour inonder les terrains voisins.

En été, le débit de la rivière est très faible, presque exclusivement alimenté par les zones humides du secteur. La végétation avait donc tendance à se développer dans le lit de la rivière, ce qui favorisait encore les débordements lors des crues.

Au XVIII<sup>ème</sup> siècle, cette situation posait plusieurs problèmes :

- Les terrains du fond de vallée étaient difficilement exploitables par l'agriculture du fait de leur haut degré d'humidité.

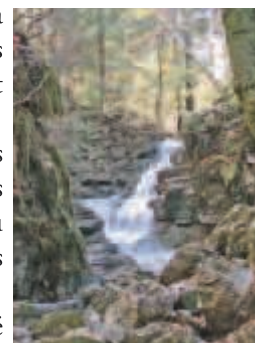
- La rivière présente une pente intéressante pour utiliser la force hydraulique mais les débits de la rivière sont très faibles la majeure partie de l'année.

### Les travaux

Ainsi, des travaux ont eu lieu pour assécher les marais et les tourbières et recalibrer les cours d'eau pour limiter leurs débordements. Cela devait permettre de rendre de nouvelles terres cultivables et/ou d'augmenter leur rendement fourrager.

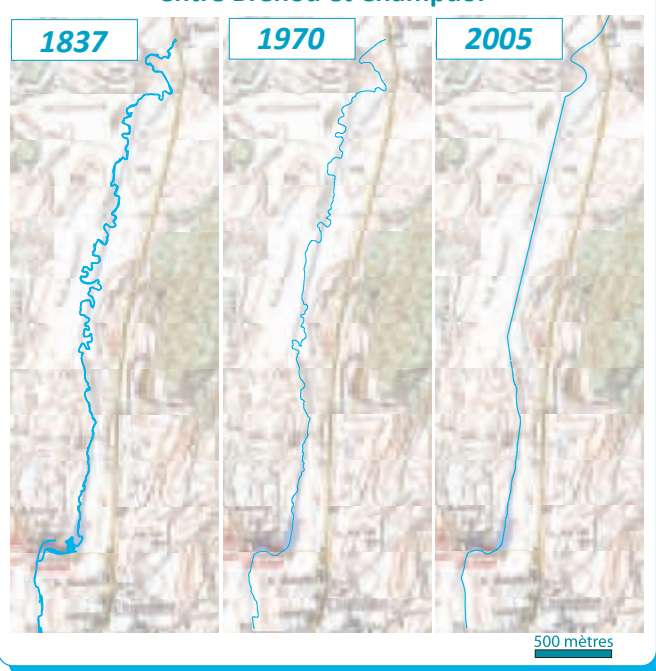
Pour utiliser la force motrice de l'eau, des scieries et des moulins à farine étaient installés sur les cours d'eau avec des roues à aubes. Au XIX<sup>ème</sup> siècle, on comptait plus de 80 moulins entre Brénod et Hauteville.

Au XX<sup>ème</sup> siècle, le tracé de la rivière a été profondément modifié au moment des remembrements en creusant le lit et en coupant les méandres. Cela avait pour but de faciliter l'entretien des parcelles et de limiter les inondations localement.



Les ruines d'un barrage et d'un moulin sur la Mélognon (Hauteville / Cormaranche)

### L'évolution du tracé de l'Albarine entre Brénod et Champdor



### Les conséquences sur la rivière

Entre Brénod et Champdor, la longueur de la rivière est passée de 5,2 Km à 3,3Km. En "coupant les virages", la rivière augmente sa pente et réduit la longueur de son parcours. En conséquence l'eau est plus rapidement évacuée, ce qui peut aggraver la menace d'inondation en aval.

A l'opposé, le curage de la rivière a aussi accentué les assèchements en été en favorisant les infiltrations dans le milieu souterrain.

L'Albarine asséchée entre Champdor et Hauteville





# La Vallée et la Plaine : entre développement industriel et agriculture

## La situation

A partir de la cascade de Charabotte, le paysage de gorges ne laisse pas suffisamment de place pour le développement de l'agriculture dans le fond de vallée. Par contre, la forte pente et le débit permanent de la rivière ont permis l'utilisation de la force hydraulique à partir du XIX<sup>ème</sup> siècle par les usines de tissage.

Dans la plaine, les habitants devaient vivre avec une rivière dont le tracé évoluait constamment. Ces déplacements naturels du lit et les inondations régulières nuisaient à l'agriculture ainsi qu'aux habitations.



Les Gorges de l'Albarine au niveau de Chaley

## Les travaux

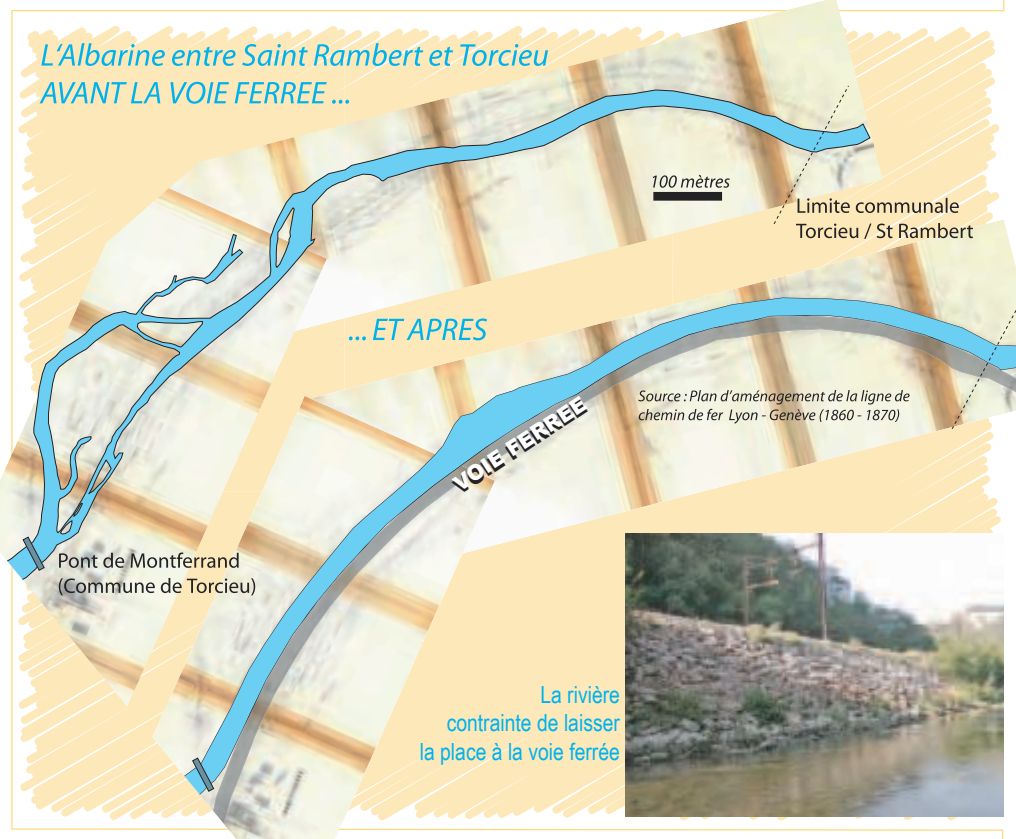
De nombreux barrages ont été créés afin d'utiliser la force hydraulique pour les usines de tissage.

En 1850-60, la ligne de chemin de fer de Lyon à Genève a été créée, longeant l'Albarine d'Ambérieu à Tenay. Ces travaux colossaux ont modifié le cours de l'Albarine en de nombreux endroits afin de laisser une place suffisante à la voie ferrée.

L'aménagement de la RD 1504 (ex-RN 504) suite au développement du trafic routier au XX<sup>ème</sup> siècle a contraint la rivière davantage.

Les berges ont été déplacées et stabilisées sur des secteurs où l'Albarine divaguait naturellement, ce qui garantissait son équilibre.

Après Ambérieu, un vaste plan de "recalibrage" de l'Albarine réalisé au XIX<sup>ème</sup> siècle avait pour but de stabiliser le tracé de la rivière et limiter les inondations des terres agricoles et des lieux habités.



## Les conséquences sur la rivière

Tantôt déplacée, tantôt déviée, parfois même emmurée pour laisser la place à la route, la voie ferrée et les agglomérations, la rivière déborde moins facilement de son lit.

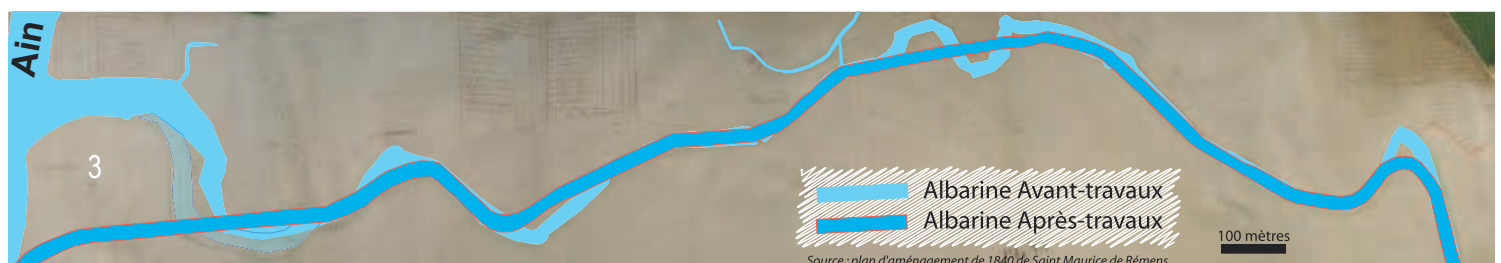
Mais si une crue exceptionnelle a lieu, les dégâts peuvent être plus importants car la rivière ne peut pas dissiper son énergie dans les prairies qui la bordent. Les événements de 1990 et 1991 sont là pour nous le rappeler.

D'autre part, ces travaux ont aussi conduit à la disparition de certains milieux et de certaines espèces du bassin versant. Il est tout de même remarquable d'observer comme la rivière reste belle et riche malgré tout ce que nous lui avons fait subir.

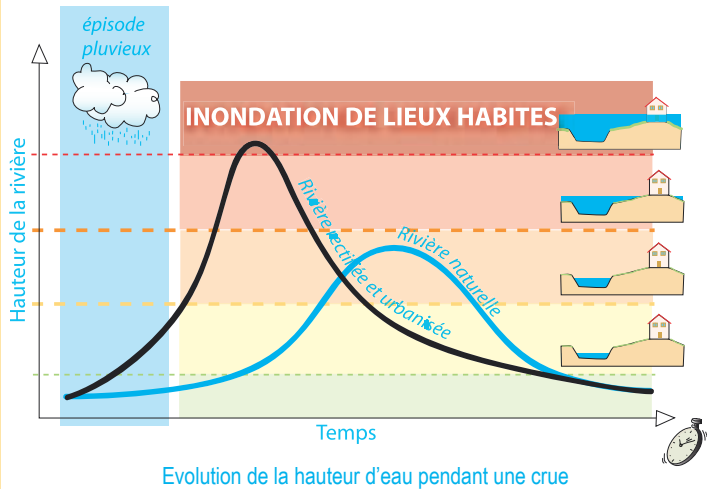


L'Albarine à Tenay, serrée entre la route, la voie ferrée et le bourg

La modification du tracé de l'Albarine autour de Saint Maurice de Rémens au XVIII<sup>ème</sup> siècle



# Les conséquences lors des crues



A l'état naturel, une rivière est plutôt "nonchalante". Lors de pluies importantes, son niveau va monter assez lentement grâce au pouvoir tampon des marais, des tourbières et des prairies inondables qui vont stocker une partie de l'eau. De la même façon, la rivière redescendra lentement. La période de hautes eaux sera assez longue mais ne causera pas de dégâts matériels.

Une rivière retouchée par l'Homme montre généralement un caractère un peu plus "soupe au lait" ! Avec un tracé rectiligne, peu de zones naturelles inondables à disposition et des secteurs imperméabilisés, les eaux de pluie vont très vite être renvoyées dans la rivière. Son niveau va donc monter plus vite et plus haut, aggravant ainsi le risque d'inondations des lieux habités comme dans la vallée et la plaine de l'Albarine.

## Les actions du SIABVA ... ... pour limiter les dégâts !

[www.albarine.com](http://www.albarine.com)

Les actions menées par le syndicat ont pour but de glisser de la courbe noire à la courbe bleue sur le schéma ci-dessus. Pour cela, un travail global doit être réalisé à l'échelle du bassin versant. Les communes de l'amont du bassin versant doivent parfois agir pour protéger les habitants des communes de l'aval. Ainsi, plusieurs types d'actions sont envisagés :

### Restaurer des zones naturelles d'expansion des crues

La création de digues de protection, de remblais routiers ou le surcreusement de la rivière a parfois conduit à isoler des secteurs des inondations. Si cela s'avère profitable localement, cela peut avoir des conséquences néfastes en aval. L'eau qui n'est plus stockée dans une prairie inondable s'invitera peut-être dans la salle à manger d'une habitation située en aval.

Aussi, les actions consistent à restaurer la communication entre la rivière et ces zones de prairies ou de forêt inondables.



Zone naturelle d'expansion de crue à l'aval du pont de Bettant lors de la crue d'avril 2008

### Améliorer le fonctionnement des zones humides

L'Homme a longtemps essayé d'assécher les zones humides (marais, tourbières) pour trouver de nouvelles surfaces agricoles et parfois lutter contre les moustiques. Ainsi beaucoup de ces milieux ont été drainés et ont perdu leurs caractéristiques initiales.

Naturellement, les zones humides (marais, tourbières) se comportent comme des éponges. Elles retiennent d'importantes quantités d'eau lors des périodes de pluie, à l'inverse des routes, parkings et autres surfaces imperméabilisées.

Aujourd'hui les actions envisagées visent à restaurer le bon fonctionnement des marais et tourbières en coupant les arbres qui s'y développent et/ou en bouchant les fossés de drainage.



C'est le tapis de mousses des tourbières qui fonctionne comme une éponge. Ce tapis peut faire plusieurs mètres d'épaisseur

### Aménager des bassins de rétention pour protéger des secteurs localisés

Parfois, la protection des zones naturellement inondables et des zones humides ne suffit pas à éviter l'inondation de secteurs habités. Ces derniers ont parfois été installés derrière des digues aujourd'hui déstabilisées, ou bien parfois en zone inondable.

Dans ce cas, il est parfois possible de créer des zones de stockage artificielles pour limiter la hauteur des crues ponctuellement. Pour cela, on crée de grands bassins destinés à protéger des biens et des personnes mais qui restent secs 99% du temps.



# Vers un nouveau Contrat de rivière (2010 / 2015) pour poursuivre les actions

Sur la lancée des actions engagées depuis 2002 pour améliorer la qualité de l'eau et des rivières, les 26 communes du bassin versant ont souhaité s'engager dans un nouveau projet de "Contrat de rivière" porté par le Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Bassin Versant de l'Albarine (SIABVA). Cette continuité permettra de valoriser le travail réalisé et de poursuivre les actions.

Ce futur "Contrat de rivière" permettra de progresser sur les thèmes suivants :



Le pont de la Scierie à Saint Maurice pendant la crue d'avril 2008

## L'amélioration de la qualité de l'eau

Même si des progrès ont déjà été réalisés, les communes continuent d'investir pour limiter la pollution des milieux naturels par nos eaux usées en rénovant les réseaux et en créant de nouvelles stations d'épuration.

Certains dépôts de sel de déneigement "assaisonnent" l'Albarine

Toutes nos eaux usées ne sont pas encore traitées avant d'aller dans l'Albarine



## La Gestion des Crues

Des personnes et des biens restent très exposés aux crues de l'Albarine. Le SIABVA va continuer ses actions pour réduire les risques en créant des bassins de rétention, en restaurant des zones naturelles d'expansion de crue ou encore en gérant la végétation et les galets de la rivière afin qu'ils ne posent pas de problèmes en périodes de hautes eaux.

## Améliorer le fonctionnement des cours d'eau

Maintenir les cours d'eau en bon état en travaillant sur les berges, le fond du lit et la végétation; cela permet de limiter les problèmes d'inondation, de préserver la biodiversité et de participer au maintien de la qualité de notre ressource en eau.

L'Albarine sauvage près de sa confluence

## Préserver et mettre en valeur le patrimoine naturel

Notre bassin versant regorge d'espèces rares et de paysages somptueux qu'il convient de protéger afin que les générations futures puissent aussi en profiter.

Iris de Sibérie



Fritillaire pintade

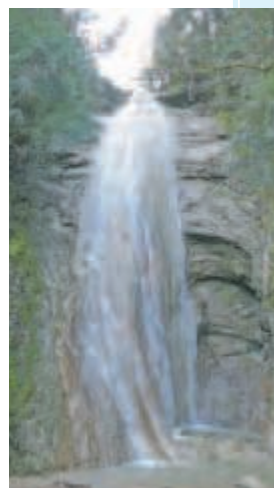


Ecrevisse à pieds blancs

## Concilier les usages et favoriser le tourisme

Faire découvrir les richesses du Bugey à pied, à cheval, avec une canne à pêche ou une combinaison de canyoning !

L'Albarine à Bettant qui quitte le massif du Bugey pour la plaine de l'Ain



La Cascade de la Tine à Argis

## Informier et sensibiliser sur les milieux aquatiques

Sensibiliser les habitants du bassin versant de 3 à 93 ans aux enjeux de la gestion des cours d'eau, de la préservation de la ressource en eau et à l'éco-citoyenneté.

# La gestion des rivières dans le reste du département.

L'Albarine n'est pas la seule rivière du département pour laquelle des actions sont mises en place par les communes. L'Ain est d'ailleurs un des départements les plus dynamiques dans ce domaine (voir carte ci-contre).

Des échanges d'expériences et des partenariats sont mis en place entre ces structures.

Ainsi, chaque année, le syndicat de l'Albarine et le syndicat de la basse vallée de l'Ain coordonnent leur action pour offrir des animations aux écoles sur le thème de l'eau et des rivières.

L'objectif partagé est de sensibiliser les enfants aux enjeux liés à l'eau pour qu'ils deviennent les acteurs de la protection de la ressource en eau, de la biodiversité et du bon état des rivières.

Carte du département présentant les secteurs ou les communes sont engagées pour la gestion des rivières.



Pour connaître les actions du syndicat de la basse vallée de l'Ain, vous pouvez consulter leur site à l'adresse suivante : [www.bassevalleedelain.com](http://www.bassevalleedelain.com)

## En bref : les autres actions du SIABVA

### HAUTEVILLE :



Un panneau d'information sur la cascade de Charabotte doit prochainement être installé sur la route de Tenay à Hauteville.

La cascade de Charabotte en avril 2008

Scierie aura lieu dans l'automne. Les galets seront déposés dans la rivière d'Ain.



Les galets déposés au niveau du pont de la Scierie

### ONCIEU :

Pour éviter l'affaissement de la route, la berge de la Mandorne a été stabilisée au hameau de Moment.



La berge restaurée à la fin des travaux

### SAINT MAURICE DE REMENS :

En partenariat avec le syndicat de la basse vallée de l'Ain, une opération d'extraction des galets sous le pont de la

Scierie n'ont pas pu être réalisés au printemps du fait des conditions météorologiques. Ils ont donc été reportés pour cet automne.

SIABVA - Mairie : 01230 St Rambert en Bugey - Tél. 04 74 37 44 34  
 Directeur de publication : J. MAGDELAINÉ, président du SIABVA  
 Rédaction : SIABVA - Crédits photos : SIABVA, S. TACON, F. PELLIZZARO  
 Conception réalisation : SIABVA - Impression : Imprimerie FONTAINE

